****

****

**DOSSIER DE CANDIDATURE**

 **DOSSIER TELECHARGEABLE SUR WWW.DATA-INTELLIGENCE-FORUM.FR**

**PRÉSENTATION**

Pour leur 4ème édition, les Trophées Documation-Mis sont destinés à récompenser tout logiciel, initiative, processus, service ou solution, relatifs au domaine de la Data Intelligence, secteur dont les évolutions impactent aujourd’hui, par leur performance et leur créativité, l’ensemble des technologies de l’information et de la connaissances dans les environnements privés, publics ou associatifs, en France et à l’étranger. La solution, réalisation, projet proposé devra présenter des bénéfices objectifs (caractère innovant, caractère opérationnel, efficience, ergonomie, compétitivité, …) dans un ou plusieurs de ces catégories.

La Data Intelligence, dans le contexte de ce concours 2016, recouvre trois domaines :

**• DATA VISUALISATION**

**• SÉCURITÉ – VERACITE – INTEGRITE DES DONNEES**

**• PREDICTIVE ANALYTICS**

1. Faisons connaissance !

**1 – Vos coordonnées :**

Nom de l’entreprise ……………………………………………………………………………………………………………………………………..

Adresse complète …………………………………………………………………………………………………………………………………………

Code Postal ………………………….. Ville ……………………………………………………….. Pays…………………….

Domaine d’activité ………………………………………………………………………………………………………………………………………..

Taille de l’entreprise dans le monde / en France :

Effectifs …………………………………………………….

Nom et prénom du dirigeant : ………………………………………………………………….......................................................

Tél. : .……………………………………. Mobile : .……………………………………. Fax. : ………………………………………….

E-mail ………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

Nom et prénom de la personne en charge de la présentation orale : ……………………………..................................

Tél. : .……………………………………. Mobile : .……………………………………. Fax. : ………………………………………….

E-mail ………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

2 - Choisissez votre catégorie

❒ **Catégorie 1 :**  **Data Visualisation**

Le prix Data Visualisation récompensera les solutions et initiatives développées

 - dans le domaine des représentations visuelles de données et connaissances, d’abstraction et de la mise en scène de l’information,dans le but d’en améliorer la compréhension, la lisibilité et le sens,

- sous forme de schémas, graphiques, diagrammes, cartographies, chronologies, infographies

ou créations graphiques.

❒ **Catégorie 2 :** **Sécurité - Véracité - Intégrité des données**

Le prix Sécurité – Véracité – Intégrité récompensera :

- les solutions, logiciels et initiatives qui permettent à d’établir la véracité et l’intégrité des données massives. Comment certifier la donnée ? Comment s'assurer qu'elle n'a pas été modifiée ? Comment détecter qu'une donnée est légitime sur un support et qu'elle provient bien du bon émetteur ? Comment la protéger jusqu'à son traitement ? Ces problématiques rencontrent plusieurs domaines des sciences des données : cryptographie, certification, stockage, représentation des données, et cybersécurité. Les enjeux de qualité de la donnée conditionnent finalement sa valeur.

❒ **Catégorie 3 :** **Predictive Analytics**

Le prix Predictive Analytics récompensera les solutions, logiciels et initiatives qui permettent

- d’évaluer la probabilité de l’évolution de systèmes complexes par la conception et la modélisation de scenarios issus de l’analyse de données structurées et non-structurées, statistiques et/ou sémantiques.

- d’affiner la détection des événements, risques et offres en améliorant la qualité de la recommandation et de la prise de décision.

- d’améliorer la pertinence du contenu des message quels que soient les domaines d’application (risque, santé, e-commerce, marketing, e-reputation, gestion d’image, etc...).

3-Détaillez en quelques lignes votre réalisation et les retombées obtenues.

.............................…………………………………………………………………………………………………………….

.............................…………………………………………………………………………………………………………….

.............................…………………………………………………………………………………………………………….

.............................…………………………………………………………………………………………………………….

.............................…………………………………………………………………………………………………………….

.............................…………………………………………………………………………………………………………….

.............................…………………………………………………………………………………………………………….

.............................…………………………………………………………………………………………………………….

.............................…………………………………………………………………………………………………………….

.............................…………………………………………………………………………………………………………….

.............................…………………………………………………………………………………………………………….

4 - Expliquez en quoi cette action est innovante (aspects technologiques et usages).

.............................…………………………………………………………………………………………………………….

.............................…………………………………………………………………………………………………………….

.............................…………………………………………………………………………………………………………….

.............................…………………………………………………………………………………………………………….

.............................…………………………………………………………………………………………………………….

.............................…………………………………………………………………………………………………………….

.............................…………………………………………………………………………………………………………….

5 - Résumez votre projet

**4/5 lignes (maximum), arial, corps 12**

**A noter, si vous êtes nominé, ce résumé sera utilisé pour les actions de communication print et online liées à ce concours.**

………………….……………………………………………………………………….……………………………………………………

………………….……………………………………………………………………….……………………………………………………

………………….……………………………………………………………………….……………………………………………………

………………….……………………………………………………………………….……………………………………………………

………………….……………………………………………………………………….……………………………………………………

**• Transmettre (jsala@veillemag.com) ou intégrer un lien de téléchargement le logo de votre entreprise, haute définition en jpeg ou eps.**

Tout dossier recevra un email d’accusé de réception.

Si vous ne recevez pas cet email, merci de me contacter par mail ou téléphone.

Jacqueline Sala – Rédactrice en Chef de Veille Magazine – Co-organisateur Documation-MIS

jsala@veillemag.com - Tél : 06 81 13 49 37

**Conditions de participation**

L’inscription est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales, exposant ou non à Documation-MIS. Tout candidat considérant qu’il a mis en place ou développé une solution éligible aux Trophées Documation-MIS « Data Intelligence » pourra remplir un dossier de candidature en postulant dans la catégorie dans laquelle il souhaite concourir. Les renseignements contenus dans ce dossier ne seront communiqués qu’aux membres du Jury.

**Date limite de candidature**

Pour être recevables, les dossiers de candidature dûment remplis doivent parvenir

Jacqueline Sala avant le Lundi 29 février 2016 minuit, par mail à jsala@veillemag.com.

Les dossiers incomplets ne seront pas traités.

6. Critères de sélection des dossiers

**1) Dimension innovatrice d**u produit ou service

Ce critère apprécie l'innovation apportée à un produit ou service. Il peut s’agir d’un produit/service nouveau ou d’une amélioration d’un produit/service existant.

**2) Dimension Marketing**

Ce critère apprécie le degré de différenciation par rapport à la concurrence et l'avantage compétitif obtenu grâce à l'innovation ainsi que la stratégie marketing mise en oeuvre (marché, concurrence, usages, etc. ).

**3) Dimension Economique**

Ce critère s'intéresse aux perspectives de développement et de rentabilité sur le marché français ou international.

**4) Valeur Ajoutée à l'utilisateur**

Ce critère s'intéresse à l'intensité de la valeur ajoutée du produit ou le service à l'utilisateur final

**5) Respect Droit Digital – Protection des libertés individuelles.**

**Ce critère étant nouveau dans ce concours, nous souhaitons le définir précisément.**

*Pour toute organisation, le droit digital comprend le droit de la collecte de la donnée et de son exploitation d'un part et de la sécurité de la donnée d'autre part.*

*Toute organisation doit s'interroger en amont sur*

1. *quelle donnée collectée et dans quel but?*
2. *la valeur de la donnée collectée dans un monde marchand.*

 *Que ce soient des entreprises commerciales, des institutions publiques et des associations, toutes ces organisations peuvent valoriser cet actif immatériel qui est l'or du XXIème siècle soit dans un modèle d'innovation ouverte (open innovation) soit dans un modèle de rétribution de droits selon le schéma de contrats, de licence, de vente de données.*

*Pour les data intelligence awards, l'avocate Isabelle LANDREAU, spécialiste des nouvelles technologies, sera particulièrement soucieuse du respect de la donnée tant dans sa collecte que dans son exploitation pour tout projet numérique innovant, apportant un avantage concret au citoyen.*

7. Prix par catégories

**1/ Désignation des Nominés (2 par catégories)**

La sélection des Nominés sera confiée à un Jury d’experts DIA 2016 (voir liste ci-dessous) qui analysera et évaluera l’ensemble des dossiers de candidatures afin de retenir 2 Nominés par catégorie.

Une communication spécifique à cette étape du concours sera mise en place par les organisateurs des Salons Documation et Data-Intelligence Forum.

**L’annonce des 6 Nominés sera rendue publique le Lundi 14 mars 2016.**

**2/ Désignation Finale des Lauréats**

**Ces auditions des 6 Nominées seront ouvertes au public et auront lieu dans l’exposition du salon le mercredi 6 avril au matin.**

Le jury, présidé cette année par Thierry Berthier, remettra ses résultats après les auditions.

**3/ Remise des prix**

**La cérémonie de remise des Prix aura lieu le Mercredi 6 avril en fin d’après-midi dans le cadre du Salon.**

Date : Cachet & Signature

Précédé de la mention “lu et approuvé“

Merci de votre participation au DIA 2016 – Le dossier est à retourner à :

jsala@veillemag.com

06 81 13 49 37

8. MEMBRES DU JURY DATA INTELLIGENCE AWARDS 2016

# specialisations scientifiques et technologiques

# • BERTHIER THIERRY, Président des Data Intelligence Awards 2016

Chaire de cybersécurité & cyberdéfense Saint-Cyr - Thales - Sogeti

Thierry Berthier est Maitre de conférences en mathématiques en poste dans un département informatique de l'Université de Limoges. Il effectue ses recherches au sein de la Chaire de Cybersécurité & Cyberdéfense, Saint-Cyr - Thales - Sogeti. Il est membre de l'Institut Fredrik Bull et du comité d'études de la Défense Nationale. Ses recherches portent sur les stratégies algorithmiques, les situations de concurrences et de duels algorithmiques, les projections algorithmiques, le hacking, l'exportation des conflits sur le cyberespace, la production de données fictives dans la phase d'ingénierie sociale d'une attaque. Thierry Berthier est cofondateur du site d'analyse stratégique EchoRadar et possède un blog Cyberland.

# • Gabriel Kepeklian

DIRECTEUR DE LA R&D POUR ATOS INTÉGRATION FRANCE

Après avoir été ingénieur de recherches à la Thomson dans le domaine des langages appliqués aux supercalculateurs, Gabriel Kepeklian – ingénieur INSA (Institut National des Sciences Appliquées de Lyon) – a été directeur technique d’un établissement financier, directeur de produits chez une éditeur logiciel, créateur d’une entreprise spécialisée dans le traitement des données logistiques et cartographiques et consultant en architecture de systèmes.

Dans le groupe Atos, il est aujourd’hui directeur de la R&D pour Atos Intégration France. Les projets réalisés dans son laboratoire sont focalisés sur les technologies du web des données et du linked data. Gabriel Kepeklian est actuellement Président de l’association Datalift, qui a pour but de favoriser le développement du web des données, par la recherche, l’innovation et toute activité permettant de promouvoir ses usages comme ses technologies. Par ailleurs, il enseigne à l’Epitech, à l’Ecole Centrale de Paris, aux Langues’O et fait une thèse en philologie à Louvain-la-Neuve

# • ERIC Hazane

Spécialiste des technologies de l'information au sein de l'Armée de l'air durant dix ans, Eric Hazane s'est ensuite spécialisé dès 2001 en sécurité des systèmes d'information (SSI). D'abord consultant pour XP Conseil (groupe Devoteam) puis l'ESEC Sogeti (groupe Capgemini) en 2004, il est devenu responsable du pôle "sécurité de l'information" d'Apsys en 2006, la filiale "maîtrise des risques" d'EADS avant d'intégrer l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI) en 2012 au sein de laquelle il y exerce les fonctions de coordinateur pour le secteur des transports.

Membre de la Chaire St Cyr de Cyberdéfense et de Cybersécurité  et de l'Association des réservistes du chiffre et de la sécurité de l'information (ARCSI), formateur en cybersécurité pour Securesphere by EPITA, Eric intervient régulièrement lors de conférences et de colloques. Il participe également à la rédaction d'articles et d'ouvrages collectifs ayant trait aux conflictualités dans le cyberespace et a cofondé EchoRadar en 2014.

# • Jean Delahousse, co-créateur des Data Intelligence Awards

Information Technology Consultant, Semantic technologies expert

Jean Delahousse a débuté sa carrière chez Andersen Consulting. Après une première création de société d’édition de logiciels financiers, rachetée par son concurrent, il fonde Mondeca en 2000 ; éditeur logiciel spécialisé dans les technologies du web sémantique et de l’ingénierie des connaissances. Jean Delahousse est aujourd’hui un expert dans les domaines de la gestion de contenus, de l’ingénierie des connaissances, du web sémantique, de l’open-data et des technologies linguistiques. Il a participé à de très nombreux projets de mise en œuvre de technologies innovantes pour la gestion de contenus dans différents secteurs : presse, édition, santé, défense, administrations, organisations internationales, culture, tourisme... Jean Delahousse a participé à plusieurs contrats de recherche européens ou français. Il est membre du comité de sélection de l’Agence Nationale de la Recherche pour le programme Contint, évaluateur INRIA pour la thématique «Représentation et gestion des connaissances et des données », membre de la commission «Connaissance » du pôle de compétitivité Cap Digital. Il intervient régulièrement dans des conférences et a publié de nombreux articles.

**SPECIALISATION DROIT DIGITAL / Nouvelles Technologies**

# • ISABELLE LANDREAU, Avocat specialiste droit digital

Maître Isabelle LANDREAU Offre à ses clients l’expertise d’un professionnel qui taille des solutions sur-mesure dans des activités de niche : avocat  propriété  intellectuelle, avocat  nouvelles technologies...

Elle a acquis une expérience unique au sein du cabinet Eckert Seamans (Pennsylvanie), un des cabinets leaders en matière de marques aux Etats-Unis, où elle était en charge des aspects français d’un litige international pour le retrait d’une marque.

En France, elle s’est concentrée sur le droit de la propriété intellectuelle et le droit international des affaires, auprès de Me Dumont-Beghi en matière de protection des œuvres d’art. Au sein du cabinet Caamo, elle était en charge dans le département contentieux, de la protection des marques, des logiciels, des oeuvres de l’esprit, du contentieux international et de l’arbitrage.

Grâce à son expérience de plus de dix ans tant en cabinets d'avocats qu'en entreprises, au niveau national et international, Me Isabelle LANDREAU apporte des solutions adéquates pour ses clients.

Me Isabelle LANDREAU a travaillé au Japon en tant que professeur associé de droit, où elle a effectué une thèse en droit des marques au Japon. Elle a aussi travaillé pendant trois ans aux Etats-Unis où elle a été à la direction juridique pour GlaxosmithKline à Valley Forge, puis juriste international pour une PME à Washington DC et avocat étranger dans un gros cabinet à Harrisburg (Pennsylvanie) pour gérer un contentieux international de marque.

Elle a travaillé 5 ans dans deux cabinets parisiens en droit international et en droit de la propriété intellectuelle où elle a eu la chance de gérer de gros dossiers de contentieux en droit de propriété intellectuelle.

Forte de cette expérience, elle a monté son propre cabinet de niche en Octobre 2009. Elle a passé un certificat spécialisé de l’Ecole de Formation du Barreau (EFB) en droit de l’entreprise, pour mieux répondre aux questions des entrepreneurs.

**SPECIALISATION BUSINESS DEVELOPMENT**

# • MAURICE GOPIKIAN PRÉSIDENT FONDATEUR OREVON VENTURES ET HARVARD ANGELS

Harvard MBA (96), Ecole Centrale de Lyon (91), EM Lyon Entrepreneurship program (91).

Maurice dirige l’accélérateur Orevon, le premier fonds d’Investissement ‘IT for Equity’ qui répond à tout ou partie des besoins IT des startups et les finance par une prise de participation, et le fonds Orevon Capital One. Il exerce comme fundraiser et conseil en entrepreneuriat pour de nombreuses start-ups, incubateurs, accélérateurs et programmes entrepreneuriaux.

Maurice a débuté sa carrière comme entrepreneur par la création d’une SSII durant ses études d’ingénieur. Il part ensuite aux USA en plein démarrage de l’ère Internet. A son retour en France, il continue d’accumuler les expériences autour de la technologie et de la finance. Il exerce chez Innovacom en capital risque, Accenture en stratégie Technologie/Media/Telecom et en Fusions/Acquisition sur de gros dossiers internationaux, puis comme Vice Président pour le groupe Trader Media avec la mise en place des activités Internet ainsi que l’IPO de la société. Il devient ensuite serial-entrepreneur en fondant, levant des fonds, reprenant, dirigeant, puis cédant plusieurs sociétés, essentiellement dans la technologie et les services.

En parallèle, il devient Business Angel dès 1999 et se met à conseiller les Start-ups dans leur développement et leur financement. A ce jour, Maurice a aidé plus de 250 Start-ups dans leurs efforts de création, développement et levées de fonds.

En 2008, Maurice crée le groupement Harvard Business School Alumni Business Angels, qu’il préside toujours puis co-fonde HBS Angels Global et ses 17 bureaux à travers le monde. Il intervient fréquemment comme conférencier, lecturer, mentor sur les thématiques autour de l’entrepreneuriat et le financement de l’innovation.

Merci.